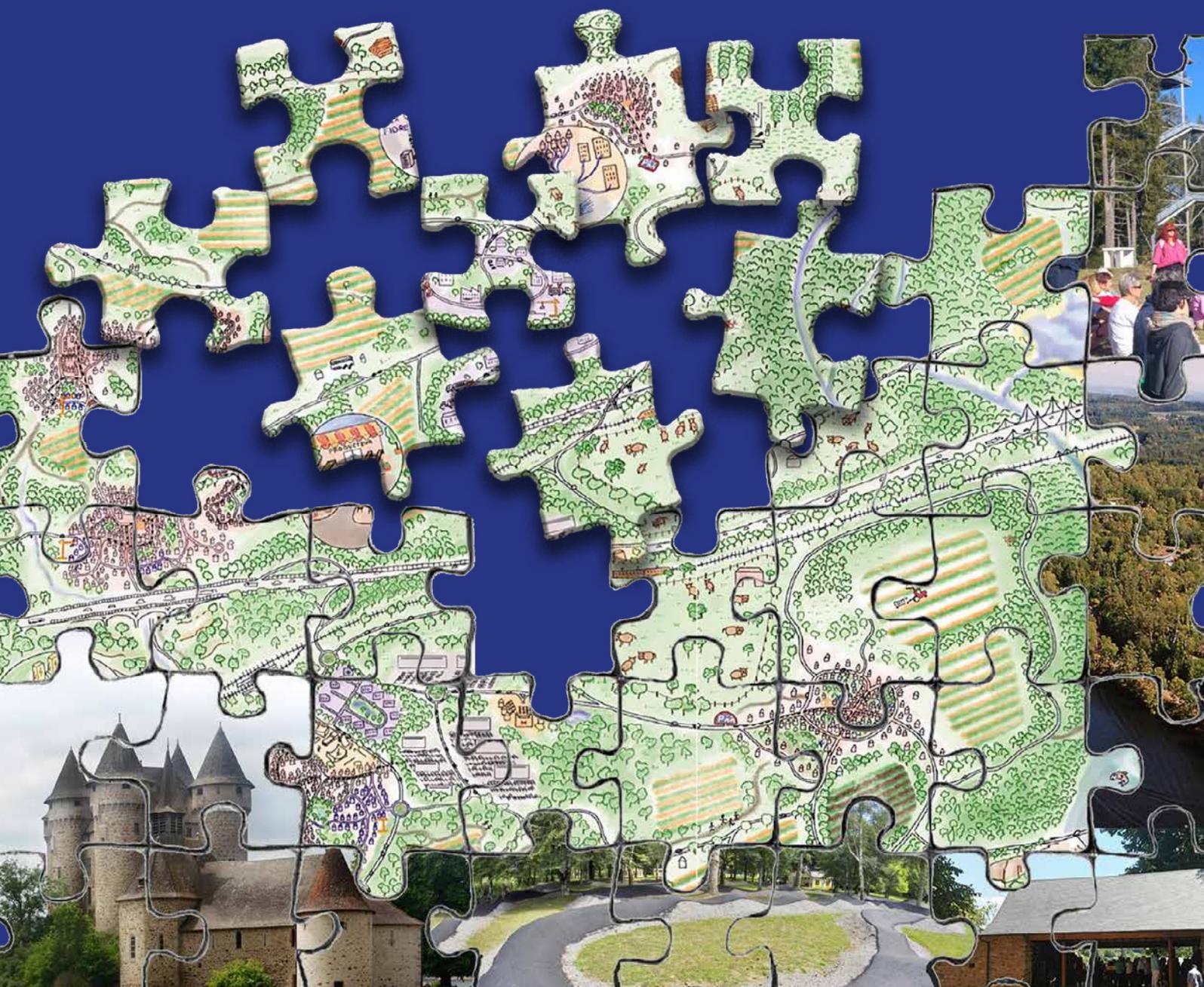


# SYNDICAT MIXTE PAYS HAUTE-CORRÈZE VENTADOUR RAPPORT D'ACTIVITÉS 2018



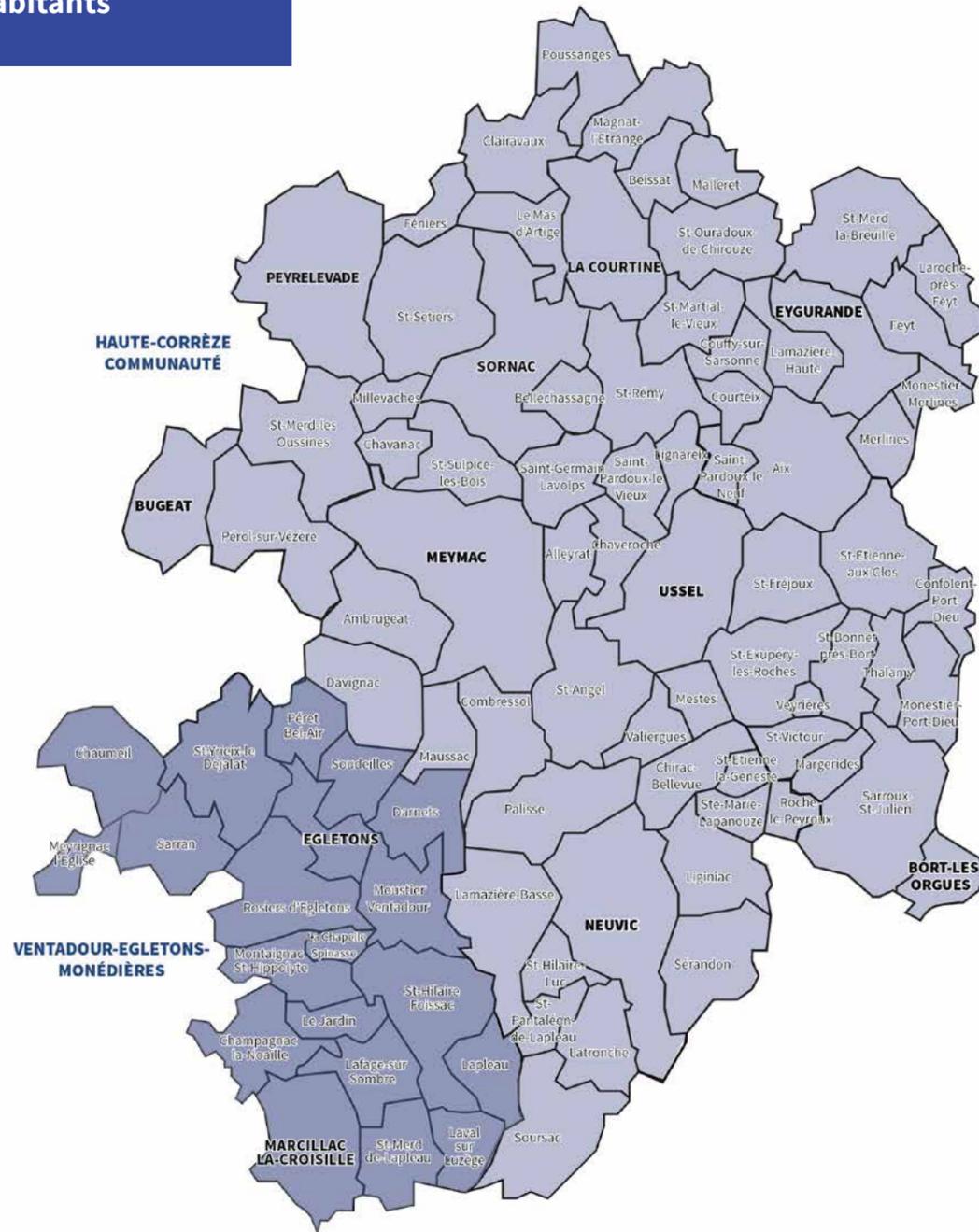
## CHIFFRES CLÉS

**91 communes**

> 71 communes de Haute-Corrèze  
Communauté ;

> 20 communes de Ventadour-Egletons-  
Monédières.

Près de **45 000 habitants**



## PRÉAMBULE

### LES COMPÉTENCES DU SYNDICAT

- **Elaboration du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT)**, document de planification stratégique déterminant les grandes orientations d'aménagement et de développement pour les 10/20 ans à venir ;

- **Animation-coordination, contractualisation et mise en oeuvre d'opérations structurantes.**

Dans ce cadre, le Syndicat a pour objet de concevoir et d'élaborer les politiques de développement et de promouvoir les actions à maîtrise d'ouvrage communautaire qui en découlent, à savoir :

- élaborer et valider le projet de territoire Haute-Corrèze Ventadour,
- mettre en oeuvre le projet de territoire en collaboration avec les Communautés de communes,
- assurer le suivi administratif et financier des projets,
- contractualiser avec l'Europe, l'Etat, la Région et le Département,
- animer et suivre les dispositifs de développement : le programme européen LEADER, le dispositif économique de la Région, les programmes intégrés d'amélioration de l'habitat.

- **Animation et la gestion du label Pays d'art et d'histoire des Hautes Terres Corrésiennes et de Ventadour (PAH)**, à travers notamment la mise en place d'animations et d'actions en faveur du patrimoine.



## SOMMAIRE

### L'INSTITUTION

Le comité syndical	P. 4
Le bureau syndical	p. 5
L'équipe technique	p. 6
Les partenaires	p. 6
Le budget 2018	p. 7
La communication et la revue de presse	p. 8

### LES ACTIONS MENÉES EN 2018

Le SCOT	P. 10
Le programme LEADER	p. 11
Le dispositif Habitat	p. 13
Le contrat de dynamisation et de cohésion	p. 15
Le Pays d'art et d'histoire	p. 19
	p. 21

### LES PROJETS ET PERSPECTIVES 2019

P. 27

## CHIFFRES CLÉS

- 29 élus titulaires et 29 suppléants
- 7 comités syndicaux
- 29 délibérations
- 4 bureaux syndicaux (dont 3 pour le SCOT)

# L'INSTITUTION

## LES ÉLUS

### LE COMITÉ SYNDICAL

Organe délibérant, il est composé de 29 élus titulaires et 29 élus suppléants issus des deux Communautés de communes. Un nouvel élu a rejoint le Comité syndical en 2018 : Philippe Roche, désigné délégué titulaire suite à la démission de Stéphanie Gautier.

#### Haute-Corrèze Communauté

##### Titulaires

André ALANORE  
Gérard ARNAUD  
Françoise BEZIAT  
Laurence BOYER  
Philippe BRUGERE  
Marc BUJON  
Pierre CHEVALIER  
Tony CORNELISSEN  
Danielle COULAUD  
Pierre COUTAUD  
Nathalie DELCOUDERC-JUILLARD  
Alain FONFREDE  
Annie GONZALEZ  
Henri GRANET  
Jean-Pierre GUITARD  
Mady JUNISSON  
Jean-François LOGE  
Jean-Marc MICHELON  
Bernard POUYAUD  
Joël PRADEL  
Philippe ROCHE  
Bernard ROUGE  
Jean STOHR  
Jean VALADE

##### Suppléants

Claude BAUVY  
Jean-Pierre BODEVEIX  
Denis BROCHARD  
Éric CHEMINADE  
Daniel COUDERC  
Bernard COUZELAS  
Pierre FOURNET  
Baptiste GALLAND  
Robert GANTHEIL  
Xavier GRUAT  
Serge GUILLAUME  
Thierry GUINOT  
Martine JAMIN  
Nathalie LE GALL  
Gilles MAGRIT  
Dominique MIERMONT  
Christiane MONTEIL  
Gérard MORATILLE  
Michel PESTEIL  
Marie-Hélène POMMIER  
Sylvie PRABONNEAU  
Jean ROBINEAUX  
Fabienne ROUGERIE  
Gérard ROUGIER

#### Ventadour-Egletons-Monédières

##### Titulaires

Jean-Louis BACHELLERIE  
Jean-Claude BESSEAU  
Francis DUBOIS  
Charles FERRE  
Jean-Noël LANOIR

##### Suppléants

Jean BOINET  
Jean-François LAFON  
Denise PEYRAT  
Michel POINCHEVAL  
Daniel VIGOUROUX

L'INSTITUTION

## LE BUREAU SYNDICAL

Son rôle est de préparer les Comités syndicaux, d'échanger sur les dossiers en cours, ainsi que sur les projets à venir. C'est une instance de travail.

Françoise BEZIAT	Présidente
Jean-Louis BACHELLERIE	Vice-Président – Programme Leader
Philippe BRUGERE	Vice-Président – Pays d'art et d'histoire
Jean VALADE	Vice-Président – Aménagement du territoire
Charles FERRE	Référent « Habitat »
Gilles MAGRIT	Référent « Activités économiques »
Bernard POUYAUD	Référent « Environnement »
Francis DUBOIS	Membre
Pierre CHEVALIER	Membre
Danielle COULAUD	Membre
Jean-Pierre GUITARD	Membre

## L'ÉQUIPE TECHNIQUE

Le Pays d'art et d'histoire a accueilli **Lucas PAIR** en stage de février à juillet. Il a ensuite poursuivi ses missions dans le cadre d'un service civique à partir d'octobre.

En complément, le Syndicat mixte a **conventionné avec ses EPCI membres** pour la réalisation et/ou un appui sur des missions spécifiques :

- Haute-Corrèze Communauté pour la comptabilité et les ressources humaines,
- Ventadour-Egletons-Monédières pour l'habitat et l'urbanisme.



## LES PARTENAIRES

Outre ses partenaires habituels (Communautés de communes, Département, Région, État, Europe ...), le Syndicat Mixte a développé son réseau d'acteurs afin de mettre en œuvre et renforcer ses activités. Pour ce faire, il a conventionné ou adhéré à différentes structures publiques mais également privées :

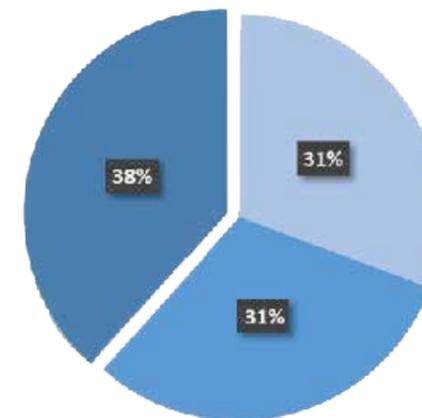
- Offices de Tourisme Communautaire de Haute-Corrèze et de Ventadour-Egletons-Monédières,
- SHEM (Société Hydroélectrique du Midi),
- EDF,
- Leader France,
- CAF,
- Nouveau partenaire en 2018 : la Fédération Nationale des SCOT,
- etc...

## CHIFFRES-CLÉS

- **293** factures traitées
- **45** titres de recettes émis dont 33 factures pour les prestations effectuées par le Pays d'art et d'histoire

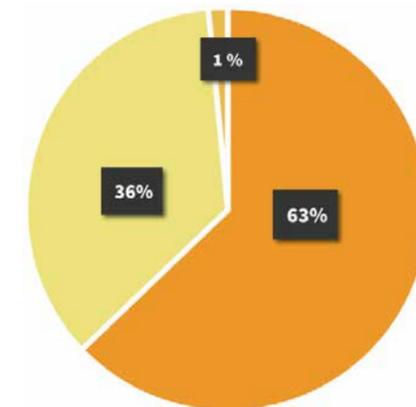
## LE BUDGET

### Dépenses



- Investissements (SCOT, matériel informatique...)
- Charges de personnel (5 ETP et 1 stagiaire pendant 6 mois)
- Charges à caractère général (frais de déplacement, fournitures, charges locatives, communication, prestations de services...)

### Recettes



- Subventions (Europe, Etat, Région, Département)
- Participation des communautés de communes
- Prestations du PAH

### Répartition du budget 2018 par mission du Syndicat mixte

MISSIONS	DÉPENSES	SUBVENTIONS / RECETTES
SCOT	287 858,75 €	136 704,00 €
OPAH	223 340,00 €	67 000,00 €
Leader	40 340,00 €	77 000,00 € *
PAH	66 576,00 €	31 308,00 €
Contractualisation régionale	22 446,00 €	24 465,00 € **
Administration générale	42 723,00 €	-

(\*) reliquat des subventions non perçues depuis le début du programme en 2014

(\*\*) solde de la subvention d'ingénierie 2014-2017





Lettre Info'Scot #2

# LE SCHÉMA DE COHÉRENCE TERRITORIALE (SCOT)

## LES ACTIONS MENÉES EN 2018

Engagé depuis 2016, l'élaboration de ce document de planification s'est poursuivie et intensifiée en 2018.

### LES TEMPS FORTS

- Réalisation du **Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD)**,
- Débat sur le PADD en comité syndical du 21 juin 2018,
- Elaboration du **Document d'Orientation et d'Objectifs (DOO)**,
- Organisation de **réunions publiques** pour présenter le diagnostic territorial, le projet et sa déclinaison opérationnelle,
- Conception d'**outils de communication et de concertation** (exposition, réalisation d'affiches et de flyer pour les réunions publiques, parution d'articles de presse et édition d'un second numéro de « l'Info'SCOT ».

### LES AUTRES ACTIONS RÉALISÉES

- Participation à différentes réunions sur le **SRADDET** (Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Egalité des Territoires) à Bordeaux le 30 janvier pour une réunion d'échanges avec l'ensemble des SCOT, à Angoulême le 13 mars pour un atelier sur le foncier et à Bort-les-Orgues le 10 juillet 2018 pour une réunion de concertation sur les règles générales du futur schéma,
- Participation à la contribution écrite des SCOT de la Nouvelle-Aquitaine dans le cadre du SRADDET,
- Co-intervention, avec Audrey Chassany, sur le SCOT et les PLUI dans une classe d'étudiants en Gestion et Protection de la Nature du **lycée de Neuvic** le 02 mai 2018,
- Participation à une réunion des Personnes Publiques Associées du SCOT du Haut-Cantal Dordogne,
- Participation aux réunions des Personnes Publiques Associées du PLUI de la Communauté de communes Ventadour-Egletons-Monédières,
- Participation à la Conférence des Maires organisée dans le cadre du PLUI de Haute-Corrèze Communauté,
- Participation à l'**Assemblée Générale de la Fédération Nationale des SCOT** (Paris le 27 novembre 2018).

## CHIFFRES & DATES CLÉS

### En phase PADD

- **15** réunions des commissions thématiques (associant élus et personnes publiques associées compétentes dans chacune des thématiques) et 197 participants
- **1** réunion de l'ensemble des commissions thématiques
- **1** comité de pilotage (composé des élus du bureau syndical)
- **1** réunion des maires et adjoints du territoire (Egletons) et 60 participants
- **1** réunion des PPA (Personnes Publiques Associées)
- **5** réunions publiques sur différentes communes du territoire (Meymac, Liginac, La Courtine, Egletons et Ussel) / **132** participants
- **21 juin 2018** : comité syndical consacré au débat sur les orientations générales du PADD

### En phase DOO

- **13** réunions des commissions thématiques et **144** participants
- **3** réunions de l'ensemble des commissions thématiques
- **2** comités de pilotage
- **2** réunions thématiques spécifiques (zones d'activité/commerces et biodiversité)
- **1** réunion des maires et adjoints du territoire (Ussel) et **47** participants
- **1** réunion des PPA (Personnes Publiques Associées)
- **2** réunions publiques (Egletons et Ussel) et **57** participants

→ soit **49 réunions en 2018**

→ et près de **70 réunions en 2 ans !**



# LE PROGRAMME LEADER



Aménagement du tour du lac communal, Tarnac



Pour mon territoire, je veux ...

- Un environnement et des paysages préservés !
- Des logements adaptés et rénovés !
- Des nouveaux habitants dans ma commune !
- Des entreprises qui recrutent et se développent !
- Plus de mobilités partagées !
- Des commerces et des services en centre-ville !
- Et beaucoup d'autres choses !

**A VOUS DE JOUER LORS DES RÉUNIONS PUBLIQUES SCOT !**

> Mercredi 21 novembre à 18h30  
Château Robert - EGLETONS

> Lundi 03 décembre à 18h30  
Salle du Conseil municipal - USSEL

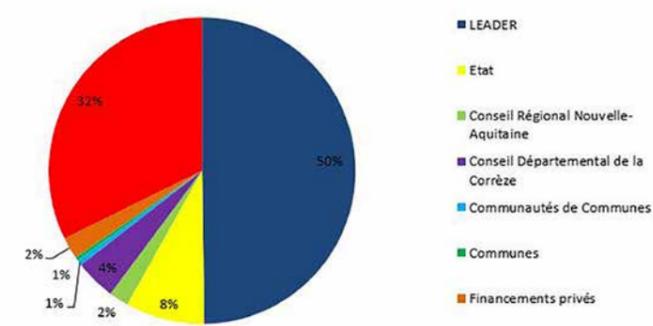
Informations : 05.32.09.19.50  
Syndicat mixte du Pays Haute-Corrèze Ventadour

## BILAN

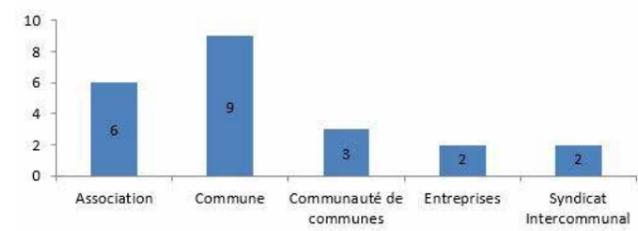
2018 est la première année pleine de programmation. Au total, **22 dossiers** ont été programmés. La majorité des projets sont portés par des porteurs de projets publics ; cependant la mise en place des règlements d'intervention économiques des Communautés de communes devrait permettre d'accompagner un plus grand nombre de porteurs de projet privés. Actuellement, ce sont principalement des acteurs culturels ou sportifs qui sollicitent des subventions Leader ; mais à l'avenir les porteurs de projets économiques pourraient plus facilement déposer des demandes.

Les financements LEADER représentent **50 % des financements mobilisés** par les projets programmés.

Répartition des subventions par financeurs



Nombre de dossiers programmés en 2018 par typologie de porteurs de projet



Le carré du Fournil, Saint-Hilaire-Luc



## CHIFFRES CLÉS 2018

- 24 nouveaux porteurs de projets rencontrés
- 23 demandes de subvention déposées
- 4 Comités Uniques de Concertation et 1 consultation écrite d'organisés
- 22 dossiers programmés
- 513 307.36 € de subventions LEADER programmées pour un montant total d'investissements de 1 031.022.51 €
- 35 512.20 € de subvention LEADER payées soit 3 dossiers soldés
- 5 Formations suivies au cours de l'année

ETAT GENERAL DE LA CONSOMMATION DE L'ENVELOPPE LEADER DEPUIS LE LANCEMENT DU PROGRAMME

	Montant de l'enveloppe en cours	Nombre de dossiers programmés	Montant de subvention LEADER programmé	Pourcentage de l'enveloppe consommée	Enveloppe restante (*)	Montant des paiements effectués
<b>Total Général</b>	<b>2 124 399,00 €</b>	<b>30</b>	<b>602 178, 57 €</b>	<b>28,35%</b>	<b>1 522 520,43 €</b>	<b>35 512,20 €</b>
<b>Fiche action 1 :</b> Développer et structurer les potentiels locaux d'emplois et d'activités	488 612,00 €	6	169 218,90 €	34,63%	319 393,10 €	0 €
<b>Fiche action 2 :</b> Soutenir et dynamiser la vie culturelle, sportive et de loisir	308 037,50 €	12	228 409,27 €	74,15%	79 528,23 €	4 552,20 €
<b>Fiche action 3 :</b> Préserver et mettre en valeur le patrimoine naturel, paysager et bâti	308 037,50 €	7	131 764,92 €	42,78 %	176 272,58 €	30 960,00 €
<b>Fiche action 4 :</b> Création, promotion et développement des activités touristiques	488 612,00 €	3	59 849,08 €	12,25%	428 762,92 €	0 €
<b>Fiche action 5 :</b> Accompagner la montée en débit et le développement des usages du numérique	531 100,00 €	2	12 936,40 €	2,44%	518 163,60 €	0 €

(\*) Ces montants « disponibles » sont à prendre avec précaution car ils ne tiennent pas compte des dossiers en cours d'instruction.

A noter : une grande inégalité de la consommation de l'enveloppe LEADER en fonction des fiches-actions (graphique ci-dessus). **La fiche-action 2 « Soutenir et dynamiser la vie culturelle et sportive » est celle qui mobilise le plus de fonds.** A contrario, la fiche-action 5 « Accompagner la montée en débit et développer les usages numériques » est très peu consommée. Cela s'explique par la difficulté à mobiliser des acteurs sur cette thématique mais aussi à la présence d'autres fonds européens qui peuvent financer ce type de projet (FEDER en particulier). Les fiches-actions 1 « Développer et structurer les potentiels locaux d'emplois et d'activités » et 4 « Création, promotion et développement des activités touristiques » sont de plus en plus sollicitées. La mise en place des règlements d'intervention économiques intercommunaux expliquent ce sursaut de mobilisation.

**EXEMPLES DE PROJETS FINANCÉS**

**• L'aménagement du tour pédestre du lac communal de Tarnac**

La commune de Tarnac a bénéficié de financements européens afin d'aménager le tour du lac communal. Cet aménagement permet en outre de valoriser l'environnement naturel et paysager du territoire.  
 > Coût total du projet : 36 785,90 € HT  
 > Subvention LEADER attribuée : 24 604,72€

**• Numérisation du cadastre**

La Communauté de communes de Ventadour-Egletons-Monédières a numérisé le cadastre sur l'ensemble de son territoire. Cette numérisation était nécessaire afin de pouvoir constituer la base de son Système d'Informations Géographiques, véritable outil d'aide à la décision.  
 > Coût total du projet : 9 361,20 € HT  
 > Subvention LEADER attribuée : 6 552,48 €

**DÉFINITIONS**

**Projet sélectionné :** Projet ayant eu un avis d'opportunité favorable par le Comité Unique de Concertation qui ne bénéficie pas encore d'un accord de subvention.

**Projet programmé :** Projet ayant eu un avis d'opportunité favorable par le Comité Unique de Concertation et qui a obtenu un accord de subvention. A ne pas confondre avec les projets sélectionnés.



**LE DISPOSITIF HABITAT OPAH-RR**

**2018 : ANNÉE DE LANCEMENT DES OUTILS OPÉRATIONNELS D'AMÉLIORATION DU PARC RÉSIDENTIEL PRIVÉ**

L'année 2018 a vu le lancement de deux opérations d'amélioration de l'habitat (OPAH) :

- A l'échelle du **Pays Haute Corrèze Ventadour** : une **OPAH de Revitalisation Rurale (OPAH-RR)**, dont la convention de partenariat a été signée le 23/01/18 pour une mise en œuvre sur la **période 2018-2022** ;
- Sur la commune d'**Ussel** : une **OPAH de Renouvellement Urbain (OPAH-RU)** avec un projet spécifique de revitalisation du centre-bourg, dont la convention de partenariat a été signée le 01/08/18 pour une mise en œuvre sur la période **2018-2023**.

Ces deux opérations s'adressent aux **propriétaires occupants ou aux propriétaires bailleurs privés de logements destinés à la résidence principale**. Elles ont pour objectifs de répondre à des enjeux communs :

- d'amélioration de la performance énergétique des logements et de lutte contre la précarité énergétique,
- de lutte contre l'habitat indigne et très dégradé,
- d'adaptation des logements pour le maintien à domicile des personnes âgées/handicapées,
- de remise sur le marché de logements vacants,
- de **revitalisation des centres-bourg**.

**OPAH-RR**  
du Pays  
Haute-Corrèze Ventadour

Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat de Revitalisation Rurale

2018  
2022

Pour en savoir plus  
Philippe SALLY, chargé de mission Habitat  
Syndicat mixte du Pays Haute-Corrèze Ventadour  
23 Parc d'activités du Bois Saint-Michel  
19200 USSEL  
05.32.09.19.52 / 06.79.09.08.46  
habitat@payshautecorrezeventadour.fr  
www.payshautecorrezeventadour.fr

**LE PAYS HAUTE CORRÈZE VENTADOUR, ANIMATEUR DES PROGRAMMES D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT**

Le Pays Haute Corrèze Ventadour pilote l'OPAH-RR Pays Haute Corrèze Ventadour en tant que maître d'ouvrage de l'opération.

La commune d'Ussel est maître d'ouvrage de l'OPAH-RU. Le Pays assure la coordination entre les différents partenaires, l'organisation des instances de pilotage et le suivi opérationnel des deux OPAH. Le Pays est également coordonnateur du groupement de commandes pour les missions d'animation et de suivi des deux OPAH.

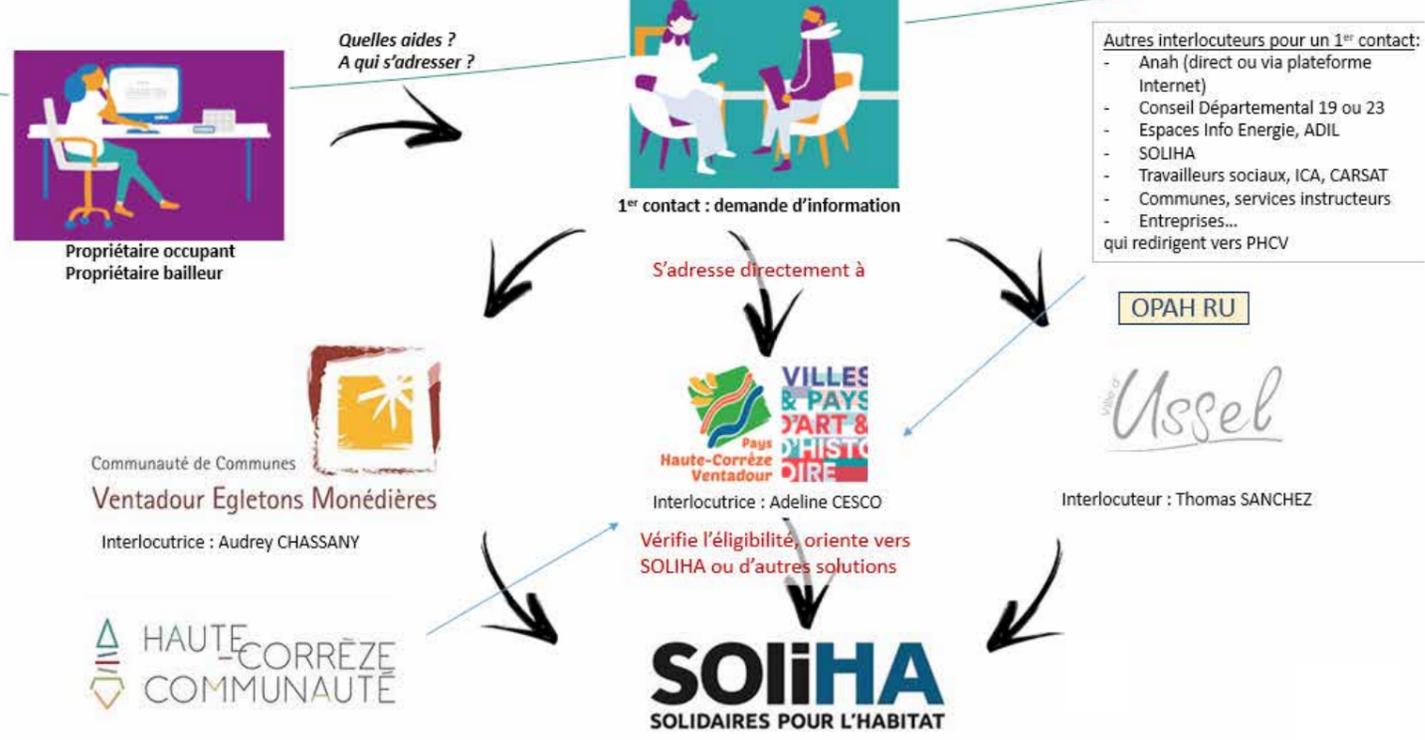
Le suivi/animation de l'OPAH-RR Pays Haute Corrèze Ventadour est assuré en régie par un **chargé de mission « habitat » (1 ETP)**.

La réalisation des diagnostics ainsi que l'accompagnement renforcé des propriétaires dans la constitution de leur dossier de demande d'aide est assuré par le **prestataire SOLIHA**.

1. Hébergement touristique pour randonneurs, Sarroux-Saint-Julien
2. Programme Régal - Jardin partagé, crédit LMAV
3. Plaquette d'informations, OPAH
4. Meymac
5. La Courtine



Le circuit d'un dossier OPAH



L'ACCOMPAGNEMENT DES PROPRIÉTAIRES OCCUPANTS OU BAILLEURS

Les personnes souhaitant réaliser des travaux d'amélioration de l'habitat sont accueillies et renseignées par téléphone ou sur place (avec ou sans rendez-vous). Ils sont informés sur les financements et autres aides mobilisables pour des travaux de rénovation énergétique, d'adaptation du logement ou de rénovation complète. Selon la demande, les personnes sont accompagnées dans leur démarche de demande d'aides ou réorientées vers les organismes compétents (dont l'Agence Départementale d'Information sur le Logement et les espaces info énergie).

**Des rendez-vous décentralisés ont été mis en place, à partir de septembre 2018,** par le Pays Haute Corrèze Ventadour, afin d'accompagner les personnes au plus près de leur lieu d'habitation. Un créneau par mois a été défini pour un entretien sur rendez-vous dans les communes suivantes : Bort-Les-Orgues, Eygurande, La Courtine, Meymac, Neuvic, Sornac.

Après une première vérification des conditions d'éligibilité, le chargé de mission « habitat » transmet le contact à SOLIHA pour la visite technique du logement à rénover et l'accompagnement du propriétaire au montage et dépôt des demandes de financement.

RÉSULTATS OBTENUS EN 2018 : MONTANTS ENGAGÉS POUR DES TRAVAUX DE RÉNOVATION, IMPACTS DES OPAH

L'accompagnement dans le cadre des OPAH a permis de mobiliser pour les propriétaires occupants et bailleurs des financements de :

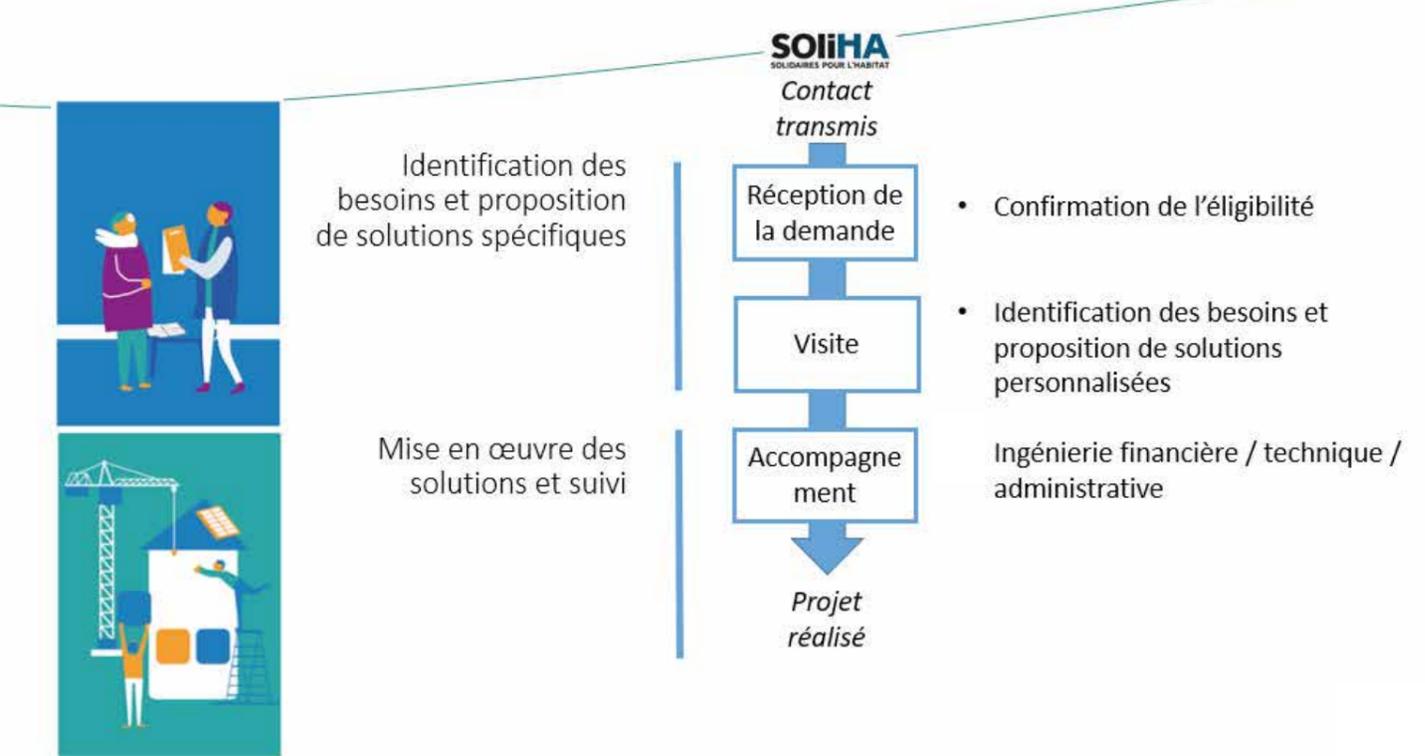
- l'Anah de la Corrèze et de Creuse dans le cadre du programme « Habiter Mieux – Sérénité » (rénovation énergétique), des aides pour l'adaptation à la perte d'autonomie, des aides pour la rénovation des logements indignes ou très dégradés
- Remarque : les aides accordées dans le cadre du programme « Habiter Mieux -Agilité » (changement de chaudière ou de mode de chauffage, isolation des murs, des combles aménagées ou aménageables) ne sont pas comptabilisées dans les résultats des OPAH
- du Conseil Départemental de la Corrèze
- des communautés de communes : Haute Corrèze communauté et communauté de communes Egletons Ventadour Monédières
- de la ville d'Ussel

L'infographie ci-contre présente la répartition des financements engagés en 2018 auprès des propriétaires occupants ou bailleurs pour la réalisation de travaux de rénovation.

Une première année d'animation des OPAH qui a eu un impact sur :

- **Le parc de logements à rénover :** Plus d'1 million d'euros d'aides destinées aux propriétaires et engagés pour la réalisation de travaux de rénovation des logements
- **L'économie locale dans le secteur de l'habitat :** 1 590 878 € de travaux chiffrés par les entreprises (devis fournis pour les dossiers Anah) soit l'équivalent de 24 emplois préservés ou créés (source : SOLIHA)
- **L'environnement :** Un gain énergétique moyen évalué à 31.7% après réalisation des travaux soit l'atteinte de l'étiquette énergétique E après travaux (moyenne calculée à partir des dossiers engagés par l'Anah en 2018, source : SOLIHA)

Le circuit d'un dossier OPAH



ACTIONS DE COMMUNICATION 2018

- Réalisation d'une plaquette d'informations : OPAH-RR Pays Haute Corrèze Ventadour
- Parution de plusieurs articles de presse (cf. Revue de presse)
- Présentation de l'OPAH dans le cadre d'animations :
  - Animations MSA / ICA (Instance de coordination de l'autonomie) à Sornac le 27/09/18, à Neuvic le 08/10/18
  - Journée portes ouvertes des Maisons du Département de la Corrèze Sornac et Eygurande 09/10/18.

CHIFFRES-CLÉS

- 518 demandes d'informations
- 275 demandes d'accompagnement
- 251 visites et diagnostics réalisés
- 109 dossiers déposés à l'ANAH
- 109 dossiers engagés dont :
  - 103 dossiers pour la Corrèze
  - 6 dossiers pour la Creuse
- 30 demandes de versement de la subvention après réalisation des travaux

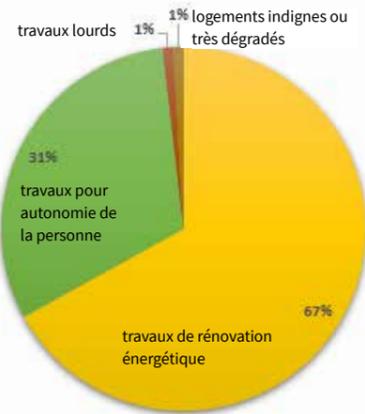
## CHIFFRES-CLÉS

Le nombre de dossiers agréés par l'Agence Nationale de l'Habitat en 2018 comparé aux objectifs fixés dans les conventions de l'OPAH-RR et l'OPAH-RU est présenté dans le tableau ci-dessous et les graphiques ci-contre :

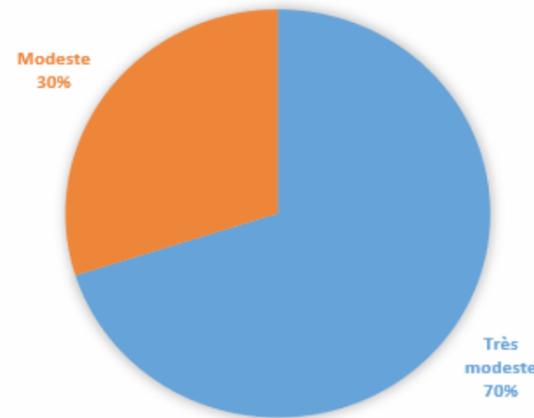
	Objectif 2018	Résultat 2018	% de réalisation
<b>Logements de propriétaires occupants</b>	<b>128</b>	<b>107</b>	<b>84%</b>
dont logements indignes ou très dégradés	6	0	0%
dont travaux de rénovation énergétique	94	73	78%
dont aide pour l'autonomie de la personne	28	34	121%
<b>Logements de propriétaires bailleurs</b>	<b>13</b>	<b>2</b>	<b>15%</b>
dont travaux lourds	4	1	25%
dont travaux d'amélioration	9	1	11%

+ 18 dossiers ANAH 19 Agilité non comptabilisés dans les objectifs des OPAH

### Répartition de dossiers par types de travaux

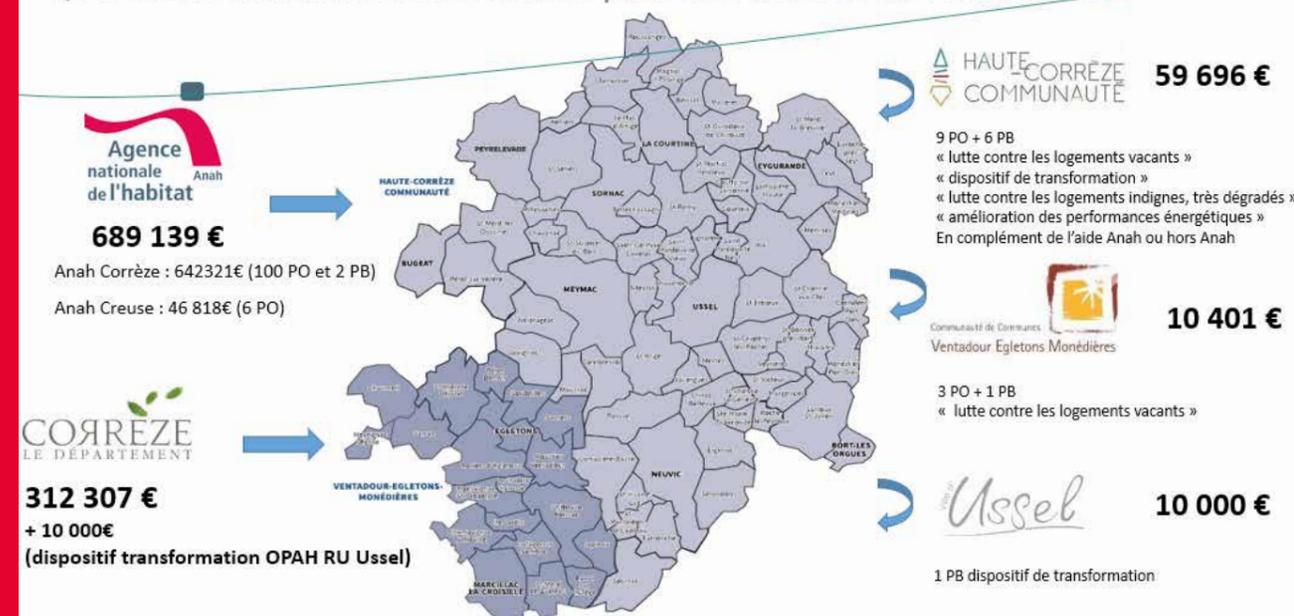


### RÉPARTITION DES DOSSIERS PAR NIVEAUX DE RESSOURCES



Les montants de subventions accordées :

### 1,09 M€ de subventions accordées pour des travaux de rénovation



## CONTRAT DE DYNAMISATION ET DE COHÉSION

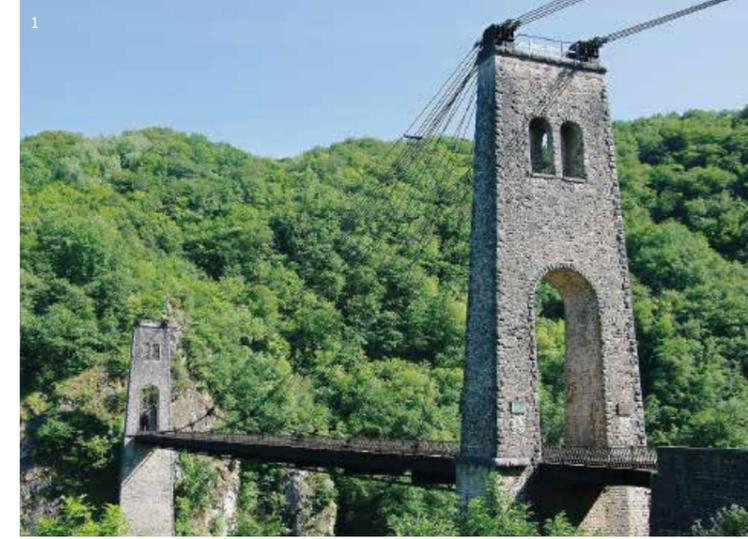
Le Syndicat Mixte du Pays Haute-Corrèze Ventadour et ses deux communautés de communes membres se sont engagés dans le processus de contractualisation avec la Région Nouvelle-Aquitaine dans le cadre de sa nouvelle politique territoriale.

Ces nouveaux contrats de territoire dits **Contrats de Dynamisation et de Cohésion** visent à accompagner les projets structurants de développement de l'économie, de l'emploi, de la formation, de la transition énergétique et écologique, des services et équipements indispensables, notamment en matière de santé.

Pour assurer l'élaboration du contrat, sa mise en œuvre et son suivi, deux instances de gouvernance ont été mises en place :

- le **comité technique** qui est composé des directeurs(rices) des 2 communautés de communes, des Villes d'Ussel, Egletons, Neuvic, Meymac et Bort-les-Orgues, de la cheffe de projet du territoire Haute-Corrèze du Département de la Corrèze, de la Direction de l'Aménagement du territoire du Département de la Creuse, de la Directrice du PNR de Millevaches en Limousin, ainsi que de la chef de projet et de la chargée de mission LEADER du Syndicat Mixte et des services de la Région.

- le **comité de pilotage** qui réunit des élus mais également des socio-professionnels du territoire (cf. encart).



### COMPOSITION DU COMITE DE PILOTAGE

#### Membres élus

**Francoise BEZIAT**, Présidente du Pays Haute-Corrèze Ventadour  
**Nathalie DELCOUDERC-JUILLARD**, Conseillère Régionale de la Nouvelle-Aquitaine, élue de territoire référente pour la contractualisation; Maire de Bort-les-Orgues  
**Pierre CHEVALIER**, Président de Haute-Corrèze Communauté  
**Francis DUBOIS**, Président de la Communauté de communes Ventadour-Egletons-Monédières  
**Christophe ARFEUILLERE**, Maire d'Ussel  
**Philippe BRUGERE**, Maire de Meymac  
**Danielle COULAUD**, Maire de Margerides  
**Charles FERRE**, Maire d'Egletons  
**Jean-François LOGE**, Maire de Sornac  
**Jean-Marc MICHELON**, Maire de La Courtine  
**Jean STOHR**, Maire de Neuvic  
**Jean-Louis BACHELLERIE**, Président du GAL Haute-Corrèze Ventadour  
**Bernard POUYAUD**, Représentant du PNR de Millevaches en Limousin

#### Membres représentant la société civile

**Tony CORNELISSEN**, Président de la Chambre d'Agriculture de la Corrèze  
**Gilles LECOINTRE**, Président de Formation Egletons Ambition  
**Virginie LEMOINE**, Présidente de l'Office de commerce et d'artisanat de la Haute-Corrèze  
**Gilles MAGRIT**, Président du COBATY, élu à la Chambre de Commerce et d'Industrie de la Corrèze  
**Laurence MONTEIL**, Membre du Club Haute-Corrèze Eco  
**Pascale VENNAT**, Vice-Présidente de la Chambre de Métiers et d'Artisanat de la Corrèze



1. Viaduc des Rochers Noirs  
 2. Réunion du Comité de pilotage



## CHIFFRE ET DATE CLÉS

- Lancement de la démarche le **18 octobre 2018**
- **4** comités techniques
- **2** comités de pilotage

## LE PAYS D'ANT ET D'HISTOIRE DES HAUTES TERRES CORRÉZIENNES ET DE VENTADOUR

L'année 2018 a été consacrée à :

- la préparation du contrat à travers notamment des échanges techniques pour s'approprier cette nouvelle contractualisation territoriale,
- le lancement de la procédure de contractualisation,
- l'élaboration du diagnostic territorial sur la base des données du SCOT complétées par des éléments d'analyse des services de la Région,
- la définition des priorités stratégiques,
- le premier recensement des projets du territoire relevant de ces domaines prioritaires.

De plus, la Région avait mandaté une **étude sur la zone d'emploi d'Ussel auprès de l'Université de Poitiers**. Les conclusions de ce travail ont été présentées aux acteurs du territoire le 06 septembre 2018 à Ussel, sous la Présidence d'Alain ROUSSET.

> **En complément de ce travail, le Syndicat Mixte a conduit d'autres actions en matière de développement territorial :**

- Projet de « Valorisation du Viaduc des Rochers Noirs » (Soursac) : rédaction du cahier des charges relatif à l'étude de faisabilité, analyse des offres et accompagnement dans la conduite du projet,
- Projet de « Requalification des espaces publics aux abords du campus universitaire » (Egletons) : accompagnement dans la conduite du projet (réunions des partenaires, réalisation du plan de financement...) et appui au montage du dossier de demande de subvention FEDER et Région,
- Participation à diverses réunions ou rencontres :
  - Réunion financière relative au projet de requalification du complexe touristique du Pont-Aubert (Soursac),
  - Réunion relative au projet de requalification de la Résidence Habitat Jeunes (Egletons),
  - Réunion financière concernant le projet de rénovation du gîte de groupe (Saint-Setiers),
  - Journée sur la mobilité inclusive à La Souterraine, le 18 septembre 2018,
  - Séminaire de réflexion sur les missions et priorités thématiques du centre de ressources régional organisé par le réseau des Pays et Quartiers de la Nouvelle-Aquitaine, le SGAR et la Région Nouvelle-Aquitaine à Pessac, le 26 septembre 2018.
  - Participation au Carrefour des Territoires à Poitiers le 10 octobre 2018.

### LE LABEL

La convention signée avec l'Etat pour 10 ans fixe trois grands objectifs :

- Structurer et rendre lisible l'offre culturelle du territoire notamment en l'enrichissant et en développant des projets pédagogiques ;
- Valoriser le patrimoine et promouvoir la qualité architecturale ;
- Développer une politique des publics, notamment par la sensibilisation des habitants et des professionnels et l'initiation du jeune public à l'architecture et au patrimoine.

### LA FRÉQUENTATION

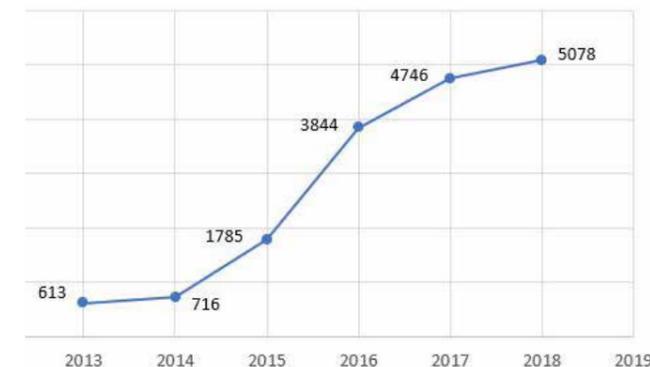
L'augmentation de la fréquentation observée depuis 2013 se poursuit. Elle est de 6,5 % par rapport à 2017. Ce beau succès s'explique par la diversité des animations proposées et le renforcement de partenariats avec l'Education Nationale et les acteurs locaux du patrimoine et de la culture.

> **En 2018, la fréquentation totale est donc de 5 078 visiteurs dont 3 000 enfants.**

> **En 2018, 283 animations ont été réalisées (soit une moyenne de 18 personnes/animation).**

Les cartes de la page suivante présente la répartition géographique des animations réalisées depuis 2013 et celles réalisées en 2018.

Evolution de la fréquentation depuis 2013



### CHIFFRES-CLÉS 2013-2018

- Plus de **670** animations réalisées
- 16 200** participants (dont **8 000** enfants)
- 49** communes sensibilisées
- 1** livret-découverte "Parcours"
- 3** livrets-découverte "Explorateurs"
- 6** dépliants "Focus"

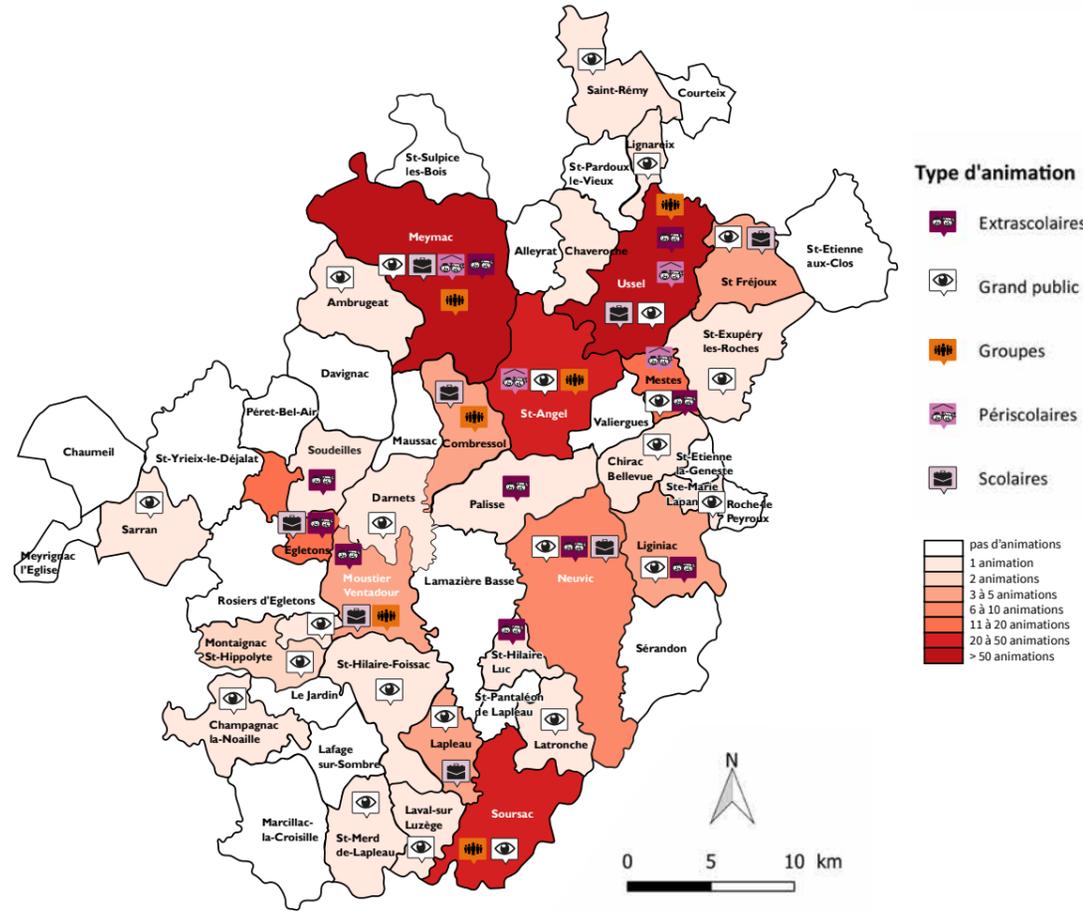
### CHIFFRES-CLÉS 2018

- 52** communes labellisées
- **32** communes de Haute-Corrèze Communauté
- **20** communes de Ventadour-Egletons-Monédières
- 283** animations réalisées (dont **190** ateliers jeune public)
- 5 078** visiteurs (dont **2 993** enfants)
- 1** livret-découverte jeune public

1. Journée de la mobilité inclusive
2. Restitution de l'étude de l'université de Poitiers
3. Balade aux moulins d'Ussel, Maxiverte 2018



## Répartition des animations réalisées en 2018



## INITIER LE JEUNE PUBLIC

Le jeune public est une des priorités de l'action de sensibilisation à l'architecture et au patrimoine des Villes et Pays d'art et d'histoire. Les activités jeune public **contribuent à l'éveil d'une curiosité pour l'architecture et le patrimoine**, et plus largement à l'espace, à la constitution de repères et de connaissances qui **permettent au futur citoyen d'être actif sur l'évolution de son cadre de vie.**

### LES ATELIERS SCOLAIRES

> **1 444 élèves** en 2018, soit une augmentation de 35 % par rapport à 2017.

> **64 ateliers** réalisés.

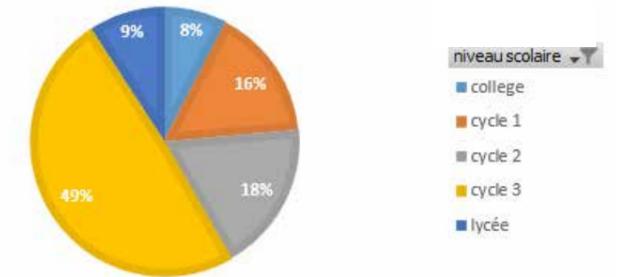
> **1 brochure "Explorateurs - Ateliers du patrimoine"** à destination des enseignants. Elle propose des ateliers clés en main autour de l'histoire, de l'architecture et de l'urbanisme et s'adresse aux classes de maternelles au lycée.

> **63 % des élèves** sont originaires du territoire.

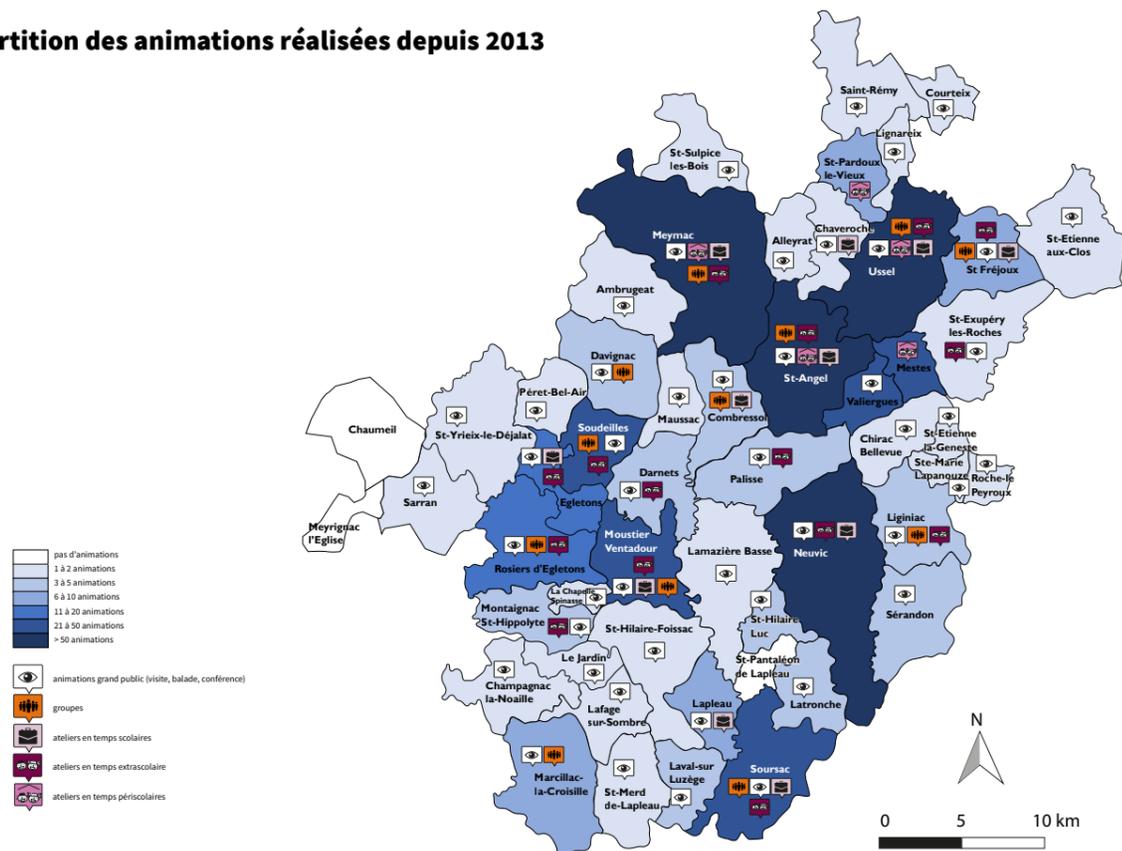
> **7 nouveaux établissements scolaires** ont fait appel aux animateurs cette année. Depuis 2015, le PAH est intervenu dans 11 établissements différents.

> **37 % des élèves** sont extérieurs au territoire. Ils proviennent essentiellement du sud de la Corrèze et de Paris, dans le cadre de séjours en classe verte sur Meymac et Neuvic (par le biais de partenariats avec le CPIE de la Corrèze, l'ADRT de la Corrèze et le musée Marius Vazeilles).

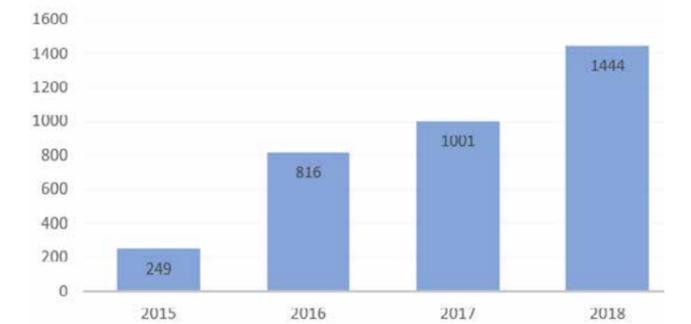
## FRÉQUENTATION DES ATELIERS SCOLAIRES PAR NIVEAU



## Répartition des animations réalisées depuis 2013

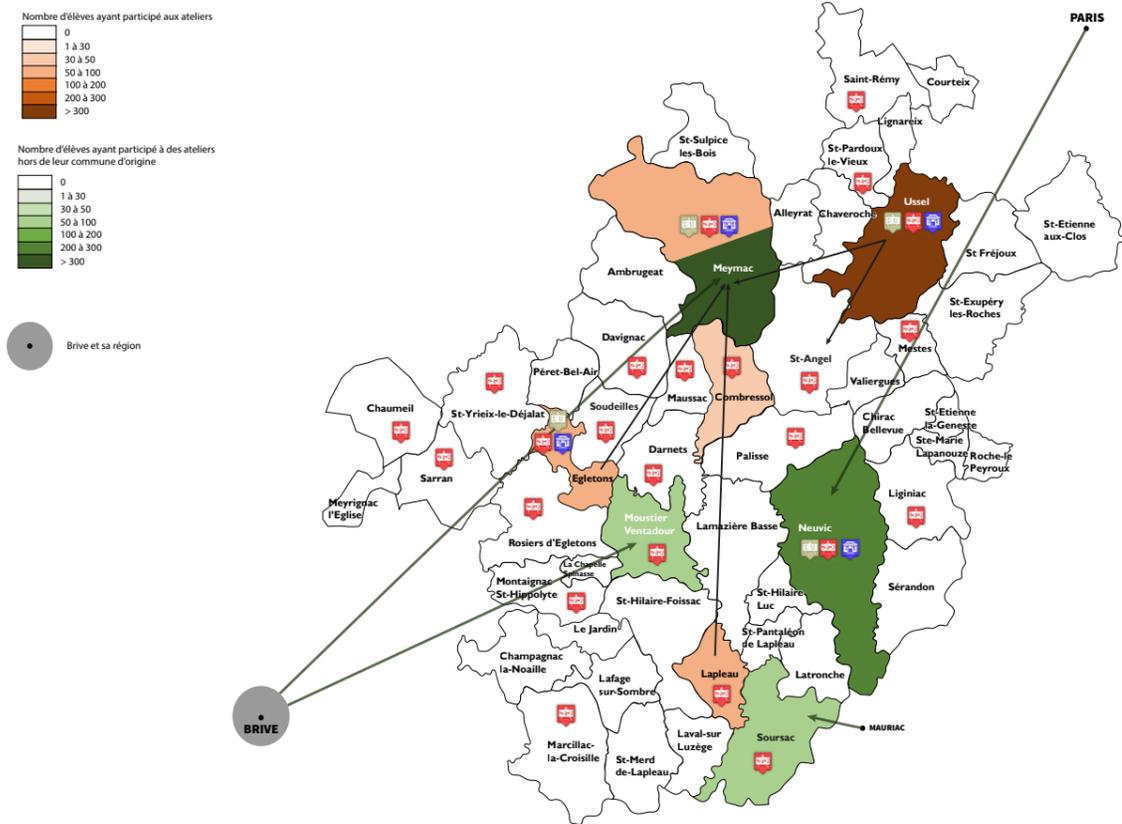


Nombre d'élèves ayant participé aux ateliers scolaires



1. Atelier scolaire, Ussel

2. Atelier scolaire en maternelle, Ussel



Répartition des animations scolaires réalisées en 2018 et provenance des élèves

#### PUBLIC PÉRISCOLAIRE

> **1 259 enfants** ont participé aux ateliers du patrimoine sur les temps périscolaires, soit **40 % des enfants** ayant suivi des activités du PAH.  
 > **117 ateliers du patrimoine** ont été proposés.

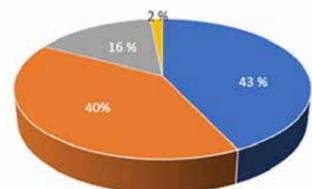
> **4 communes** concernées sur la période scolaire 2017-2018 (Meymac, Ussel, Mestes et Saint-Angel). A la rentrée 2018, seule la commune d'Ussel a fait le choix de poursuivre ces activités et de faire appel au PAH.

#### LE PUBLIC HORS TEMPS SCOLAIRE

> **586 participants** aux ateliers du patrimoine et animations proposés hors temps scolaire, principalement pendant les vacances d'avril, d'été et de Toussaint. Ce chiffre prend en compte les enfants et les parents pour les activités familiales (type cluedos, jeux de piste).

> **25 ateliers réalisés** dont 2 ateliers pour des ALSH du territoire.

Répartition du jeune public par type d'animations



• Scolaires • périscolaires • individuels hors temps scolaires • ALSH



#### SENSIBILISER LES HABITANTS ET LES TOURISTES

Cela passe par une programmation riche en saison estivale (50 animations en 2018) mais aussi en hors saison, au printemps et à l'automne, et par l'accueil de groupes (directement ou via des partenariats avec les acteurs du tourisme).

#### LA PROGRAMMATION HORS ÉTÉ

> **457 personnes.**

> **22 animations.**

> **Les Printemps de Haute-Corrèze 2018 : le Portugal**  
 Présentation d'une exposition sur l'architecture contemporaine portugaise et ateliers du patrimoine sur le thème de l'architecture.

#### > Les événements nationaux

Le PAH a participé à plusieurs événements organisés par le ministère de la Culture propose plusieurs événements sur l'année : **les Rendez-vous aux Jardins** (en collaboration avec les Jardins d'Arsac à Saint-Fréjoux), les **Journées Nationales de l'archéologie** (partenariat avec le Musée d'Archéologie et du Patrimoine Marius Vazeilles) et les **Journées Européennes du Patrimoine**. Ces dernières ont rencontré un succès mitigé qui interroge sur la nature des événements à proposer. Les visites de "grands sites", comme le prieuré de Saint-Angel et le barrage de l'Aigle, ainsi que les visites de lieux "secrets" (exceptionnellement ouverts au public) connaissent un succès évident chaque année. En revanche, les visites d'église ou les ateliers peinent à trouver leur public.

#### > La programmation de Haute-Corrèze Communauté -Pôle Culturel Clau del País

Le PAH, en tant que partenaire du Pôle Culturel, participe à l'élaboration de la saison culturelle et patrimoniale depuis 2015. Outre sa présence lors des comités de pilotage, il réalise régulièrement des animations : atelier "Pal'arbres" à Mestes pour la saison "Ressource(s)", balade-lecture "Paysages d'écrivains" lors de la saison "Voyage(s)".

#### LA PROGRAMMATION ESTIVALE

> **52 animations** proposées sur deux mois.

> **1 128 participants** de tous âges et de tous horizons, soit une moyenne de 22 personnes / animation. La fréquentation est stable par rapport à 2017.

> Une offre et un public diversifiés (enfants, familles, habitants et touristes) avec au programme : des visites guidées, des animations familiales type jeux de piste ou cluedos, des balades commentées, des visites insolites (Apéros Art et Histoire, visites culinaires...), des conférences...

#### LES GROUPES

> **500 participants**  
 > **18 visites réalisées**

### VALORISER LE PATRIMOINE ET LE TERROIR : LES APÉROS ART & HISTOIRE

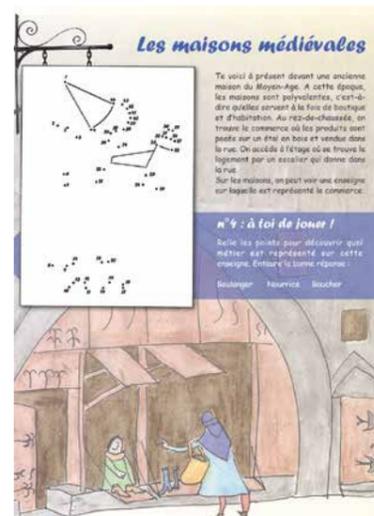
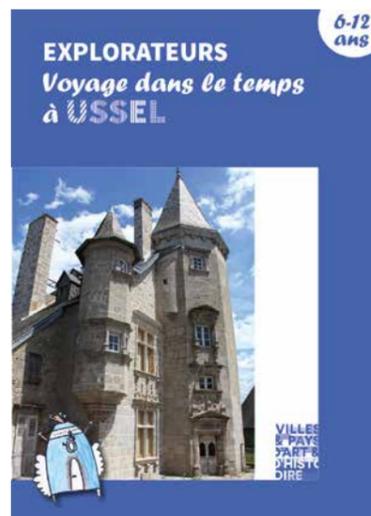
Depuis 2017, le PAH en partenariat avec l'Office de commerce et d'artisanat de Haute-Corrèze, le musée du Pays d'Ussel, le musée d'Archéologie et du Patrimoine Marius Vazeilles, le musée de la Résistance Henri Queuille et le Centre d'Art Contemporain, propose des **Apéros Art & Histoire**.

**Un concept simple** : une visite courte (30 min) sur un thème inédit et une dégustation de produits locaux en présence des producteurs ou commerçants.

**Un partenariat enrichissant** entre les différentes structures culturelles du territoire.

**Un public présent** : 95 personnes sur les 7 visites réalisées en 2018.

**Un concept qui s'exporte** : en 2019, les AAH seront proposés plus régulièrement sur Neuvic (une visite test en 2018) et pour la première fois à Egletons, et toujours en partenariat (ville et Centre de Découverte du Moyen Âge).



## VALORISER LE PATRIMOINE, PROMOUVOIR LA QUALITÉ ARCHITECTURALE

### LES PUBLICATIONS DU PAH

Suite à la refonte de la charte graphique des Villes et Pays d'art et d'histoire (VPAH), la collection des livrets de découverte du patrimoine compte désormais trois titres : « Explorateurs » qui s'adressent aux plus jeunes et aux familles, « Parcours » pour découvrir une commune et « Focus » pour en savoir plus sur un édifice.

En 2018, la collection s'est enrichi d'un nouveau titre « **Explorateurs Ussel au Moyen Age** ». Ce livret a été réalisé en interne avec la participation d'une classe de CM1 d'Ussel. Tout au long de l'année des ateliers du patrimoine sur le thème du Moyen Age ont été réalisés puis les élèves ont imaginé les jeux et les illustrations. Un exemplaire leur a été donné ; ils sont également disponibles dans les Offices de tourisme.

Sont désormais disponibles :

- « Focus Laval/Luzège » (2016)
- « Focus Mestes » (2017)
- « Focus St-Fréjoux » (2017)
- « Focus Combressol » (2018)
- « Focus Courteix » (2018)
- « Focus Palisse » (2018)
- « Parcours Neuvic » (2017)
- « Explorateurs Neuvic » (2017)
- « Explorateurs Rosiers d'Egletons » (2017)
- « Explorateurs Ussel » (2018)

### LES AUTRES PROJETS

> **Projet de valorisation du viaduc des Rochers Noirs (Soursac)** : membre du Comité scientifique, partenaire de la commune pour la rédaction de panneaux d'interprétation sur le Transcorrèzien et le viaduc.

> **Valorisation et animation du château de Ventadour** : une convention a été signée avec l'Office de tourisme Ventadour-Egletons-Monédières pour 2018-2020. La feuille de route 2018 prévoyait la

conception d'un livret-jeu sur le château, la réalisation d'animations jeune public, de visites guidées en hors saison et la mutualisation d'un guide sur la saison estivale.

## LES PARTENARIATS

L'année 2018 a permis de renforcer certains partenariats existants, notamment avec :

- les Communautés de communes
  - les Offices de tourisme
  - ADRT Corrèze via le réseau La Corrèze en famille. En 2018, une brochure à destination des établissements scolaires corrèziens a été réalisée ; elle regroupe les propositions pédagogiques de différents partenaires dont le PAH (offre de séjour sur Meymac avec le musée Marius Vazeilles)
  - Musée d'Archéologie et du Patrimoine Marius Vazeilles
  - Centre d'Art Contemporain de Meymac
  - Centre de Découverte du Moyen Age
  - Musée du Pays d'Ussel
  - Office de commerce et d'artisanat de Haute-Corrèze
  - CPIE de la Corrèze
  - Comité des fêtes de Saint-Hilaire-Luc
  - ASTTRE 19
  - EDF : animation d'une quinzaine de visites sur le sentier d'interprétation du barrage de l'Aigle
  - Archives Départementales de la Corrèze
- De nouveaux partenariats ont également été mis en place :
- SHEMA-Engie : animation du belvédère du barrage de Marèges
  - Association des Compagnons de l'Aigle sur Dordogne
  - Radio Vassivière
  - Bibliothèque municipale de Neuvic et d'Egletons
  - Station Sport Nature de Haute-Corrèze
  - Parc Naturel Régional Millevaches en Limousin



# PROJETS ET PERSPECTIVES 2019

## SCHÉMA DE COHÉRENCE TERRITORIALE

### UNE ANNÉE CHARNIÈRE

2019 va être une année charnière dans l'élaboration du SCOT. En effet, différentes étapes clés vont être conduites :

- l'arrêt du projet de SCOT en comité syndical - *mi-février*
- la consultation des personnes publiques associées pour avis sur le projet de SCOT arrêté - *de mars à mai*
- l'enquête publique - *pendant 1 mois, avant l'été*
- l'approbation du SCOT en comité syndical - *à l'automne*

Ces différentes phases devant permettre d'atteindre l'objectif d'une **entrée en vigueur du SCOT au 1<sup>er</sup> janvier 2020**.

### RENFORCER LA COMMUNICATION ET LA PÉDAGOGIE

L'exposition sera complétée et finalisée avec des panneaux relatifs au PADD et au DOO. Cette exposition sera ensuite mise à la disposition des communes du territoire intéressées.

Des réflexions seront également menées pour **renforcer la communication et la pédagogie** autour de ce document, notamment avec les Communautés de communes, afin d'expliquer son application à travers les PLUI actuellement en cours d'élaboration.

## CONTRAT DE DYNAMISATION ET DE COHÉSION

L'année 2019 va être consacrée à :

- **la finalisation et la signature du Contrat de Dynamisation et de Cohésion** : l'objectif est un examen du contrat en séance plénière du conseil régional du mois de juin,
- l'accompagnement des porteurs de projet dans la réalisation de leurs actions,
- le lancement et la coordination des projets identifiés « en amorçage » dans le contrat (réflexion sur la mise en place d'une plateforme numérique mêlant « emploi-logement-mobilité », étude sur le logement temporaire des jeunes et futurs actifs...),
- la veille sur les appels à projet de la Région, sur les nouveaux dispositifs ou règlement d'intervention ...

Cet outil au service du territoire permettra ainsi de **mobiliser des financements nécessaires à la réalisation de plusieurs projets** (économiques, hébergements touristiques, valorisation de sites patrimoniaux, revitalisation de centres-bourgs...).

1. Réunion du Comité syndical arrêtant le Scot
2. Les îlots flottants du VVF Eygurande, crédit Haute-Corrèze Communauté



## PROGRAMME LEADER

### DES NOUVEAUTÉS ET DES ÉVOLUTIONS

> **Une rallonge de l'enveloppe LEADER de 231 678 €** devrait être accordée au territoire.

> Bien que le GAL conserve une part importante dans la pré-instruction des dossiers LEADER, **le passage de témoin au Conseil Régional** du volet « Instruction » devrait permettre de libérer du temps pour l'animation du programme, l'émergence de projets et la communication.

### RENFORCER L'ANIMATION ET LA COMMUNICATION Sont en projet pour 2019 :

- La création d'un groupe de travail sur la coopération pour identifier des porteurs de projets et des initiatives qui pourraient entrer dans ce cadre ;
- La création d'un guide du porteur de projet qui explicite les étapes du projet et les attentes de l'Europe et de l'Autorité de Gestion ;
- La création de documents de communication thématiques présentant les fiches-actions ;
- La valorisation des projets financés ;
- L'organisation de rencontres avec les acteurs et les partenaires qui peuvent être prescripteurs des aides LEADER.

Il sera également nécessaire de revoir la composition du Comité Unique de Concertation suite aux évolutions des périmètres et à la démission de certains membres.

## DISPOSITIF HABITAT "OPAH-RR"

### RENFORCER LES PARTENARIATS

- > **Conforter les partenariats**, notamment avec :
  - Procvivis,
  - Action Logement,
  - Fondation Abbé Pierre.
- > **Développer de nouveaux partenariats.**

### COMMUNIQUER ET INFORMER

> **Mobiliser les artisans** en rencontrant des fédérations d'artisans et en organisant des réunions d'information,

> **Mobiliser les prescripteurs** par :

- des rencontres avec les travailleurs sociaux,
- des rappels d'information aux secrétaires de Mairie,
- l'animation et le relais auprès du réseau d'acteurs que sont l'EIE (Espace Info Energie), l'ADIL (adhésion du Pays Haute-Corrèze Ventadour prévue en 2019), Action Logement,
- l'information auprès des agences immobilières et des notaires.

> **Poursuivre les actions de communication** (articles de presse...), organiser des ateliers "Bien chez soi", ...

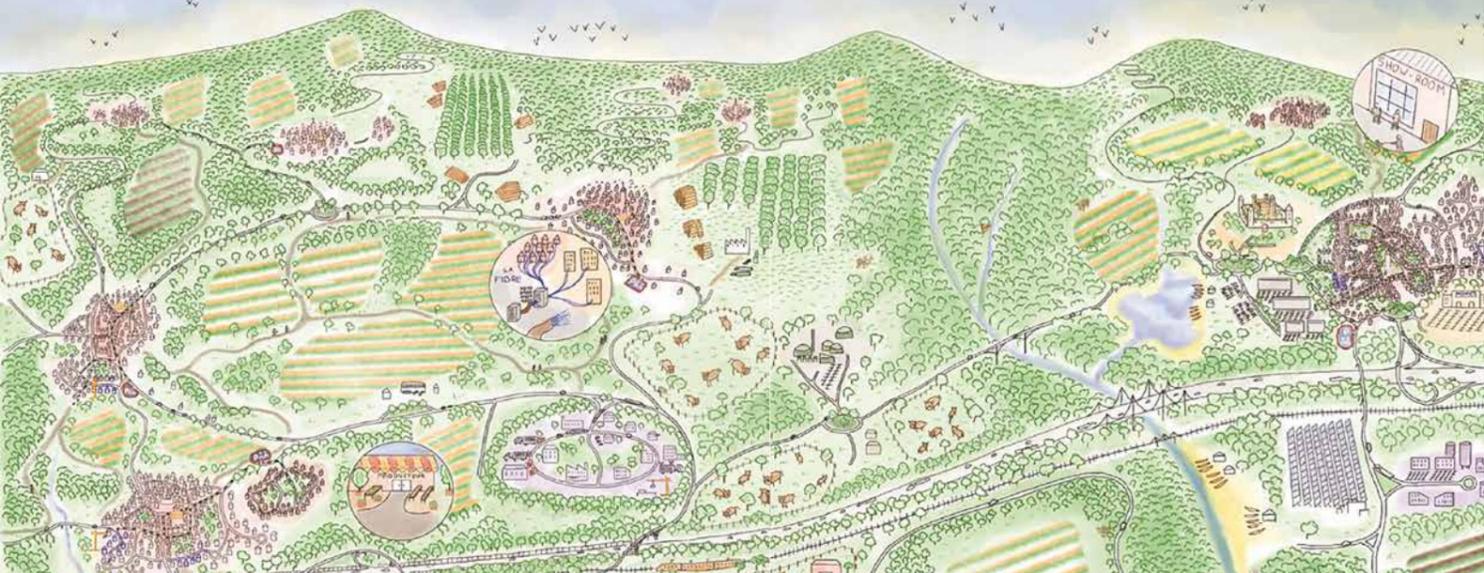
## PAYS D'ART ET D'HISTOIRE

### SENSIBILISER LES HABITANTS ET LES TOURISTES

> **Programmation estivale** : une cinquantaine d'animations seront proposées (balades, visites guidées, ateliers et jeux de piste) ;

> **Programmation hors saison** : une dizaine d'animations seront également proposées au printemps (mars à juin) et à l'automne (septembre à novembre). Le PAH participera également à des actions portées par d'autres structures culturelles locales (saison Haute-Corrèze Communauté sur le "Voyage(s)", Printemps de Haute-Corrèze, animation du château de Ventadour, mise en valeur du fonds patrimonial du musée d'Ussel et de la médiathèque intercommunale...). Le PAH participera également aux événements nationaux comme les Journées Européennes du Patrimoine (sur le thème "Art et Divertissement").





### INITIER LE JEUNE PUBLIC

> **Ateliers scolaires**, à la demande des enseignants. Plusieurs projets scolaires sont en cours depuis la rentrée 2018 : création d'un livre pop-up sur le patrimoine avec les CM1 de Jean Jaurès (Ussel), découverte sensorielle de Combressol (maternelles)...

Par ailleurs, en octobre 2018, l'ADRT (Agence de Développement et de Réservation Touristique de la Corrèze) a édité un guide d'animations à destination des scolaires et des ALSH de la Corrèze dans lequel figure le PAH (proposition d'animations sur Meymac en partenariat avec le musée d'archéologie et du patrimoine Marius Vazeilles). Le partenariat avec le CPIE de la Corrèze pour l'accueil de classes vertes de la ville de Paris devrait également se poursuivre.

> **Ateliers du patrimoine en temps périscolaires** avec les écoles d'Ussel : découverte des contes traditionnels et réalisation de jeux de société sur le patrimoine.

### VALORISER LE PATRIMOINE

> **Conception d'un livret de découverte sur le barrage de Marèges** (partenariat avec la SHEM);

> **Conception d'un livret de découverte sur le barrage de l'Aigle** (en partenariat avec EDF);

> Rédaction de **panneaux d'interprétation sur le viaduc des Rochers Noirs**;

> Réalisation d'une **exposition sur les migrations en Haute-Corrèze**. Elle présentera l'histoire des Corrèziens qui migraient de manière temporaire ou permanente afin de trouver des compléments de revenus et celles des étrangers venus sur le territoire. Prévue pour début 2020, elle sera présentée de manière itinérante sur toutes les communes du PAH;

> **Circuit des églises remarquables** (en partenariat avec les Communautés de communes).

### DÉVELOPPER DES PARTENARIATS AVEC LES ACTEURS LOCAUX

Le PAH poursuivra ses actions en collaboration avec les acteurs culturels locaux et développera de nouveaux partenariats. Parmi les possibilités :

- Radio Vassivière (dans le cadre de l'exposition sur les migrations)
- ALSH (Accueils de loisirs sans hébergement) du territoire : le PAH anime ponctuellement des ateliers pour certains ALSH. Ces actions pourraient être amenées à se renforcer et des projets communs pourraient être menés. Ainsi, l'ALSH de Darnets (et de la Communauté de communes de Ventadour-Egletons-Monédières) devrait être associé au projet d'exposition sur les migrations.
- Centre de Découverte du Moyen Age (Egletons)
- Musée de la Résistance (Neuvic)
- Associations locales...

1. Représentation du Pays Haute-Corrèze Ventadour en 2035, Urbadoc

2. Apéro Art et Histoire, visite de Meymac



# « L'ARCHITECTURE EST UNE CHRONIQUE DE L'UNIVERS. ELLE PARLE ENCORE QUAND LES CHANTS ET LES TRADITIONS SE SONT TUS. »

Nikolas Gogol



## RENSEIGNEMENTS

### Siège social

**Elodie Gaillac**, chef de projet/responsable  
23, Parc d'activités du Bois Saint-Michel  
19200 USSEL  
05.32.09.19.50  
administration@payshautescorrezeventadour.fr  
www.payshautescorrezeventadour.fr

### Programme Leader

**Murielle Drouillac**, chargée de mission  
05.32.09.19.51  
leader@payshautescorrezeventadour.fr

### Habitat (OPAH-RR)

**Adeline CESCO**, chargée de mission  
05.32.09.19.52  
habitat@payshautescorrezeventadour.fr

### Pays d'art et d'histoire

**Julie Duponchel**, animatrice de l'architecture et du patrimoine  
**Kevin Sechery**, assistant du patrimoine  
6, place de l'église  
19250 Meymac  
Tél. : 05 87 31 00 57  
pah@payshautescorrezeventadour.fr  
www.pahcorrezeventadour.com  
facebook :  
PahHautesTerresCorreziennesetVentadour